

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
 DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2016 087

Séance du jeudi 08 septembre 2016

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 02/09/2016

Présents : 17

L'an deux mille seize et le huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de séance: Jean-Pierre ALLIER

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Yves COMMANDRE, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Marie LION, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE

Représentés:

Excusés: François BEGON, Nils BJORNSEN LANGEN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Régis DURAND, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE, Françoise THYSS, Jean-Paul VELAY

Absents:

Objet: Travaux d'électrification : versement fonds de concours - DE_2016_087

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,
 Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours,
 Vu les statuts du syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère,

M. le Maire expose :

Suite à la demande concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, des devis estimatifs ont été établis pour ces projets dont la réalisation relève de la compétence du SDEE.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement d'un fonds de concours selon les plans de financement suivants :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Fraissinet de Lozère 2ème tranche	11 141.77 €	Participation du SDEE	9 749.05 €
		Fonds de concours de la commune (15% du montant HT des travaux)	1 392.72 €
Total	11 141.77 €	Total	11 141.77 €
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Génie civil Fraissinet de Lozère 2ème tranche	24 793.68 €	Participation du SDEE	16 529.12 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	8 264.56 €
Total	24 793.68 €	Total	24 793.68 €

La participation sollicitée dans le cadre de ces travaux est calculée au prorata du montant de l'estimation ; en cas de modification substantielle de celle-ci lors de la réception du décompte définitif de l'entreprise, une nouvelle délibération sera alors demandée par le SDEE.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

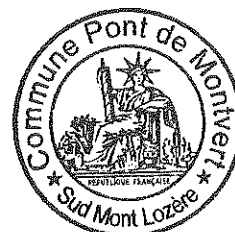
ADOpte la proposition de M. le maire :

S'ENGAGE à verser le fonds de concours en une seule fois, après achèvement des travaux ;

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/09/2016 048-200057594-20160908-DE_2016_087-DE
--

DECIDE d'amortir, sur un seul exercice, la subvention d'équipement dont les crédits seront inscrits à l'article 2041582.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/09/2016 048-200057594-20160908-DE_2016_087-DE